



## LE MOT DE LA SEMAINE

## Santé et éducation

504

## Deux secteurs « verticaux » résilients et dynamiques dans le contexte actuel



www.lexisnexis.fr



Nathalie Nègre-Eveillard, associée, White & Case, partenaire du Club des juristes

et Alexis Hojabr, associé, White & Case, partenaire du Club des juristes

avec la collaboration de Clément Cenreud, collaborateur White & Case

**D**ans un environnement général fortement impacté par la crise sanitaire, l'essor des investissements dans la santé et l'éducation se poursuit, profitant notamment du développement des solutions digitales mises en avant par la pandémie. Derrière les États-Unis et la Chine, le volume des investissements dans ces secteurs a progressé en Europe, la France figurant en tête des pays européens.

Cette attractivité croissante se vérifie également à tous les stades d'investissement. De nombreuses levées de fonds ont vu le jour, notamment dans le domaine des biotechs, des services de santé ou encore dans les technologies de l'éducation « EdTech ». Le succès d'opérations de private equity significatives, d'introductions en bourses ou encore de take-private a également mis en avant la résilience de ces actifs et leur important potentiel de création de valeur.

**Les leviers de succès : croissance et digitalisation.** - Cette croissance s'appuie avant tout sur une forte demande et des tendances économiques à long terme que la crise sanitaire n'a pas démenti et a même parfois accéléré. Dans l'éducation, on estime qu'environ 20 à 30 % du marché européen de l'enseignement supérieur est organisé aujourd'hui au travers d'acteurs privés. Cette proportion est amenée à augmenter en lien avec la recherche croissante de formations qualifiantes, de diplômes professionnels ou encore le besoin d'assurer la formation continue des salariés et leur adaptation aux évolutions du marché de l'emploi. Les populations cibles évoluent ainsi : la tranche d'âge des individus ayant recours à des services éducatifs ne se limite plus aux enfants ou aux jeunes adultes, mais compte également un nombre croissant d'actifs.

De la même façon, le secteur de la santé est porté par l'innovation et le développement des biotechnologies tandis que le vieillissement de la population contribue à accroître la demande de

soins et le besoin d'accompagnement des patients, notamment grâce à l'utilisation d'outils digitaux ou aux soins à domicile. Les nouvelles plateformes en ligne ont également permis de faciliter l'accès aux services de santé.

Les acteurs privés et publics participent à cet engouement, y voyant un moyen d'allier politiques publiques et santé économique du pays. La France a lancé ses programmes d'investissements d'avenir, dont le 4<sup>ème</sup> (PIA4) dédie une enveloppe de près de 20 milliards d'euros notamment à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

**Des évolutions légales et réglementaires.** - Ces secteurs sont également marqués par un important cadre légal et réglementaire qui favorise les barrières à l'entrée et peut varier d'un pays à l'autre. Ceci encourage les stratégies de croissance externe par consolidation, souvent soutenues par les investisseurs financiers, avec des acteurs qui disposent déjà des autorisations ou accréditations requises localement ou sont en voie de les obtenir, afin de réduire ou maîtriser les risques (« time-to-market » notamment). Les investisseurs devront cependant être attentifs au renforcement du cadre juridique de contrôle des investissements étrangers, notamment dans le secteur de la santé, des biotechnologies ou de l'intelligence artificielle, ce d'autant plus que le ministère de l'Économie contrôle désormais les participations minoritaires au-delà de 25 % dans le non-coté et 10 % pour les sociétés cotées.

**Les facteurs de la résilience.** - En plus de la nécessité d'innovation préexistante, l'évolution des technologies a également permis d'apporter des solutions immédiates (e-learning, visio-conférences, suivi des patients à distance) aux besoins créés par la pandémie de Covid 19, qui a fortement contribué à accélérer leur adoption. Ces nouvelles solutions ont ainsi prouvé leur efficacité et leur attractivité économique en temps de crise mais elles ont également démontré et établi la nécessité sur le long terme des solutions qu'elles apportent. L'essor des investissements dans ces secteurs fait également écho à l'intégration croissante par les professionnels de l'investissement et les institutionnels des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs décisions. Conformément au règlement européen *Disclosure* entré en vigueur en mars dernier, ces derniers sont désormais tenus d'expliquer comment ils prennent en compte les risques liés à la durabilité (*sustainability*) et leurs incidences négatives. Santé et éducation sont ainsi des secteurs particulièrement pertinents pour répondre à ces préoccupations. ■